PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES dans le Nord de Madagascar (AFAFI-Nord)

Financé par l'Union européenne

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI-Nord/UCGP/TRVX/2022-004

PROCES VERBAL DE VISITE DE SITE

Objet : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE 07 PERIMETRES IRRIGUES DANS LES COMMUNES D'AMPASINA MANINGORY ET AMPASIMBE MANANTSATRANA - DISTRICT DE FENOARIVO ANTSINANANA- ET COMMUNES DE SOANIERANA IVONGO ET MANOMPANA – DISTRICT DE SOANIERANA IVONGO - REGION ANALANJIROFO

L'an deux mil-vingt-trois, et le vendredi dix-sept mars à partir de 9 heures, s'est déroulée à Manompana, la visite de site relative à l'appel d'offres cité en objet – **Lot 1 pour la réhabilitation du périmètre de Ranomena.**

Etaient présents :

AFAFI Nord et AT :

- RANDIMBIMAHEFA Jean Maurin – Régisseur suppléant ;
- THIOMBIANO Kader Patrice – AT URGP Analanjirofo.

DRAE Analanjirofo :

- ANDRIAMADY Hary Ny Aina - SGRGR / DRAE
- RAKOTOMALALA Heriniaina Patrick – SRGR / DRAE

Maître d'œuvre délégué, BRL Madagascar :

- RAKOTOMANARIVO Jean Baptiste René

Les Entreprises ayant participé à la visite des lieux :

Groupe Tahina Sarl	Antananarivo
ERRA	Fianarantsoa
VALA Btp	Antananarivo
RAZAFIMAMONJY	Ambositra

La visite du site a été précédée d'un souhait de bienvenue par le Maire de la Commune Manompana aux représentants du projet et des Entreprises ayant répondues présents au programme de visite. Il a été expliqué aux bénéficiaires l'objet de cette réunion, les étapes déjà entamés jusqu'à maintenant.

A l'entame de ces propos, une présentation générale des participants et tenue de la fiche de présence sous la conduite du bureau d'étude BRL Madagascar a eu lieu.

Après la parole du Maire, le représentant de l'URGP Analanjirofo a insisté que :

- la visite de lieu est obligatoire pour les prestataires ;
- il faut suivre tous ce qu'on a dit dans le DAO : dossier complet, faites attention à la conformité administratif ;
- les offres sous pli fermées seront posées à Antananarivo au plus tard le 24 avril 2023.

Une fois sur le terrain : un résumé synoptique de l'aménagement et les composantes du projet a été fait par BRL Madagascar, les difficultés à surmonter pendant l'exécution de travaux, la situation des gîtes pour matériaux meubles sur la piste vers Mahasoa et matériaux rocheux au voisinage du site du barrage Ranomena et sur la route RN 5, l'extraction de sable peut se faire le long de la rivière Ranomena. Dans son intervention, il a rappelé les exigences et attentes de l'Etat, du projet AFAFI Nord et des bénéficiaires notamment :

- en termes de qualité des prestations et des travaux (qualité de coffrage et de parement du béton fini, ...) ;
- la capacité financière des soumissionnaires pour faire avancer les travaux ;
- les mesures et niveau de HSSE attendue suivant la clause environnementale.

Le BRL a aussi posé une remarque vis-à-vis de la coupure d'eau pendant la phase d'exécution que le délai de travaux est de 10 mois, alors que les bénéficiaires devront être prises en compte la coupure d'eau durant le mois d'août jusqu'au fin de décembre mais l'Entreprise titulaire devra prévoir des canaux ou autres systèmes pour transporter l'eau à partir du fin du mois de décembre.

A l'issue de cette présentation, les soumissionnaires ont été invités à présenter leurs éventuelles préoccupations sur la condition de mise en œuvre. Les questions formulées ainsi que les réponses apportées par l'équipe du projet sont retracées dans le tableau ci-après :

Entité	Question	Réponses	Remarques ou Observations
E/se RAZAFIMAMONJY	Où sont les sites pour les bois ?	**BRL et URGP** : Les Entreprises ne peuvent pas ni couper les arbres locaux, ni acheter les aux autorités locales (comme les président du Fokontany, président COBA, ...). Un seul lieu c'est chez les vendeurs de bois ayant des autorisations spéciales (fournisseurs certifiés) avec des factures.	
E/se ERRA	Il y a des pierres aux alentours du barrage, est-ce qu'on peut faire l'extraction comme une carrière rocheuse ?	**BRL** : Il est possible d'utiliser ces pierres mais il est interdit de toucher les blocs des rochers dans le lit de la rivière et sur une forte pente du bassin versant, les restes de matériaux rocheux seront sur la RN 5 en cas d'insuffisance de quantité.	
Représentant de DRAE (Mr Aina)	Est-ce qu'on sera obligé d'avoir une autorisation venant de la mission de contrôle avant de faire une carrière de matériaux meubles ou rocheux ?	**BRL** : Avant de faire une carrière, il faut demander une approbation de BE	

Entité	Question	Réponses	Remarques ou Observations
BRL	Question de rappel pour les ANDRO FADY la phase d'exécution des travaux	**Un TANGALAMENA** a expliqué que : l'association de Tangalamena a déjà fait une grande réunion concernant les ANDRO FADY de ce périmètre de Ranomena, ils seront à annuler pendant la phase de travaux en faisant de JORO avec des 10 litres de betsa (toaka) au minimum et un coq de deux couleur noir et blanc (masira en malagasy). Ces deux trucs-là seront à la charge des Entreprises titulaires (avant le commencement des travaux). Ces ANDRO FADY seront retournés à l'état normal après l'exécution des travaux par un autre FOMBA mais à la charge de bénéficiaires.	

La visite s'est achevée aux environs de 13 heures 40 mn sur une note de satisfaction partagée.

Le certificat de visite des lieux et la liste de présence y afférente a été établie à la fin de la visite.

Pour BRL Madagascar
Nord

RAHOTOMBNARIVO
Jean Baptiste René

Pour AFAFI

Programme AFAFI Nord
URGP
ANALANJIROFO
Financement Union Européenne

Le Représentant Suppléant
RANDIMBIMAHEFA Jean Maurice

Financé par
l'Union européenne

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES dans le Nord de Madagascar (AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11ÈME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 1 (Lot 1)

Objet : Visite des lieux pour l'exécution du Lot n°1 : **PI Ranomena– CR Manompana**

Date : 17 mars 2023

N°	Nom et prénoms	Entreprise / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
1	ANDRIAMADY Hary Ny Aina	034 05 611 21	F/est		
2	RANDIMBIMAHEFA Jean Maurin	0346091719	Fénérive Est	afafinord.arafo@gmail.com	
3	RAKOTOMALALA Henniaina Patrick	034 04 72387	Fenerive - Est		
4	THIOMBIANO Kader Patrice	034 23 669 46	Fénérive - Est URGP ANLJ AFAFI-N.	kaderpatrice.thiombiano@afafi.de	
5	MARO Jean Meli	MAIRE 0342470131	Manompana -		
6	MIRAIKY Ruphin Miriban	ESE VALA BTP 0340328847	Tananarivo	andriambl@yahoo.fr	

Financé par
l'Union européenne

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES dans le Nord de Madagascar (AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 2 (Lot 1)

Objet : Visite des lieux pour l'exécution du Lot n°1 : **PI Ranomena– CR Manompana**

Date : 17 mars 2023

N°	Nom et prénoms	Entreprise / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
7	LEBON Gitel	Président Fokonolona 0337334138	Ambohimarina		
8	MANARY Minot	Président FTH Sahaudriaka	Ambohimarina		
9	ANDRIANIAINA Jean or David	RSP ERRA 0344463920	Fianarantsoa	Certificat Reçu	
10	RAKOTONAMARASAMA Joelson Marcel	RAZAFIMAMONJY 0343159541	Ambositra	certificat reçu	
11	RANDRIANAIVOARIJAONA Jean Julien.	Groupe TAHINA SARL. 034 98 362 35.	Alarobia Amboniloha. TANA.	Certificat reçu.	
12	MANARY Théodonnie	Mpamboly			

Financé par
l'Union européenne

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES dans le Nord de Madagascar (AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 3 (Lot 1)

Objet : Visite des lieux pour l'exécution du Lot n°1 : **PI Ranomena– CR Manompana**

Date : 17 mars 2023

N°	Nom et prénoms	Entreprise / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
13	MANARY Bosyph	Mpamboly			
14	DARY Philibert	Tangalamena			
15	ZENORE	Mpamboly			
16	Rozine	Mpamboly			
17	Marovady Paul	Mpamboly			
18	MANARY Birnon	Mpamboly			
19	RAKOTOMANARIVO Jean Baptiste	BRL/034 87 082 66	TANA-Namisana		